

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0000616

Optique 62244 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1286

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DOUNADI RABITA veuve D ARROU

Date de naissance : 11/11/1947

Adresse : ANDALOUSS I rue 2 N° 72 cas 598, 10 Dhs

Tél. : 0522 881044

Total des frais engagés :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 /2019

Cadre réservé au Médecin

Docteur Omer Nour
Tél.: 0522 82 68 68 - 0520 01 01 07
77, Rue El Garbi

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : 15/09/2021 HAFZOURI RABITA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/02/2021	2	150		<i>DR. DENTAL - CEPHEUS - 10740 Paris - 0520016207 DOCTEUR GOMAR NOUR</i>
26/02/2021	2			
27/02/2021	2			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HABEI MEDIASID, Rue CASABLANCA 0522807940</i>	25/02/2021	4478,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS					DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION					CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE					MONTANTS DES SOINS	
H	D	G	B			
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553					
DATE DU DEVIS					DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

OMNIPRATICIEN

Diplôme Universitaire en Echographie Clinique.

Diplôme Universitaire Diététique Médicale et Nutrition.

Diplôme Universitaire en Diabétologie.

Faculté de Médecine Montpellier - FRANCE.

ELECTROCARDIOGRAMME

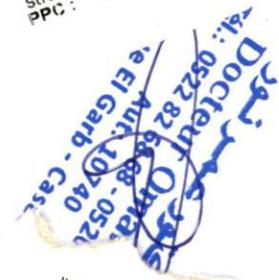
Médecine Générale

Casablanca, le : 25/02/2011 الدار البيضاء، في :

99 ₣



Mayphar
Km 0, Route Côtier 111,
Ql Znata Al sebaa Casablanca
Structofresh Gel Tube 90 g
PPC : 69.00 DH



811 800115 013 7
DIPROSTONE 1 Seringue
P.P.V.: 56.80 DH
AMM 2350MPZ/1NTT
Distribué par MSD Maroc
B.P. 138 Bouskoura

77, N

1) → Col de l'A.S.

4) → Fenac A.S.

135 ₣ 1 n a

4) → Diphilal

A.S.

69 ₣ 9 → Struct A.S.

40.40.

→ Meteos A.S.

60 → Diphilal A.S.

el. : 05 22 82 68 68 - 05 20 01 01 07

77, رنقة الغرب حي العيون درب السلطان الفدا

arb Hay Laâyoune (en Face Marché Jemeâa) - Casablanca

LOT 20035
EXP 10/23
PPV 44DH 1.0

44110

LOT 200711
EXP 01/2023
PPV 99.00DH

Lot: 1903185
EXP: 08-2022
PPV: 139,00 DH